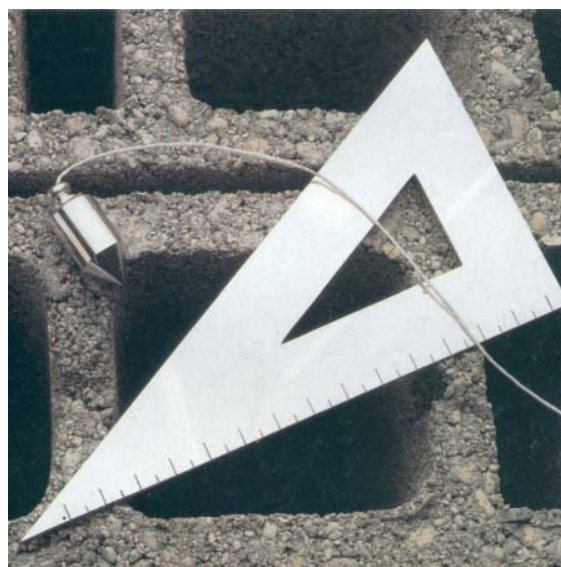


"CAP de MAÇON"



LYCÉE GABRIEL

CAP "M A Ç O N "

Contact

Chef de Travaux du lycée GABRIEL-Argentan Tel:02 33 12 28 80
Coordination du CFA EN 61- Flers Tél: 02 33 96 39 24 -E-mail: cfaen61@ac-caen.fr

Conditions d'accès

Tout jeune issu de 3^e des collèges, de 3^e à projet professionnel, de 3^e d'insertion, de 3^e SEGPA ou CIPPA.

Métier visé

Le Maçon est l'ouvrier qualifié qui réalise dans toutes constructions des maçonneries de parpaings, briques, pierres, ... réunis par des matériaux de liaison (mortier de ciment ou de chaux). Il effectue également les enduits, réalise de petits ouvrages en béton armé et met en place des composants. Il exerce plutôt dans le domaine de la construction traditionnelle. Il est souvent considéré comme le pilote du chantier, en effet, il détermine par son action le bon déroulement des interventions des autres corps d'état qui se succèdent sur le chantier.

Durée du contrat

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans dont 910 heures, soit 26 semaines, consacrées à la formation au sein de la section d'apprentissage.

Objectifs de la formation

- Lire et comprendre les plans.
- Acquérir une méthode de travail (organiser les tâches, choisir l'outillage et les matériaux).
- S'approprier le savoir-faire (connaître les étapes de la réalisation et de la pose, monter et démonter un échafaudage, fabriquer un coffrage, ...)
- Apprendre les techniques de construction et de pose, assemblage des pierres, parpaings ou des briques à l'aide d'un ciment par exemple.
- Connaître les matériaux : béton, mortier, enduits, bois et dérivés, aciers, plâtres, colles.
- Connaître les matériels (fosse étanche, fonctionnement d'un conduit de cheminée ou de ventilation...).
- Manier les outils à main (truelle, fil à plomb...) et utiliser les outils mécaniques (bétonneuse, élévateur...)
- Connaître les différents ouvrages de maçonnerie : les fondations, les dallages, les planchers, les poutres, les murs, les escaliers... ainsi que l'ensemble de la chaîne de construction, du coffrage à l'enduit en passant par le bétonnage ou le ferrailage.
- Connaître et mettre en place les consignes de sécurité préventives, individuelles et collectives, afin d'éviter les risques d'accidents.

Typologie des entreprises pouvant assurer l'accueil d'un apprenti

Toute entreprise de bâtiment conduisant des activités de maçonnerie et béton armé, aussi bien dans le secteur de l'artisanat, que de taille plus importante.

